

S'informer près de chez soi

A Brest, l'Hôtel de ville et les sept mairies de quartier sont les lieux de proximité ouverts au public permettant de s'informer et d'effectuer ses démarches.



Horaires des services d'accueil

Retrouvez ci-dessous les horaires des services d'accueils ainsi que les démarches possibles.

L'hôtel de Brest métropole

Du lundi au vendredi : de 8h à 17h30.

L'hôtel de ville

Horaires d'ouverture de l'accueil de l'hôtel de ville

JOUR	SEPTEMBRE À JUIN	JUILLET ET AOÛT
lundi	8h30 - 17h30	8h30 - 17h
mardi	8h30* - 17h30	8h30* - 17h
mercredi	8h30 - 17h30	8h30 - 17h

JOUR	8h30 - 17h30 SEPTEMBRE À JUIN	8h30 - 17h JUILLET ET AOÛT
vendredi	8h30 - 17h30	8h30 - 17h
samedi	9h - 12h	Fermé**
dimanche	Fermé	Fermé

* Le deuxième et quatrième mardi du mois, l'Hôtel de ville ouvre à 9h30.

** sauf le samedi précédent la rentrée scolaire.

Accueil et informations

A l'accueil de l'hôtel de ville, il est possible d'effectuer les démarches suivantes :

- > les déclarations de naissances, mariages, etc. (sauf pour les décès qui relèvent de l'hôtel de ville)
- > la demande d'enregistrement des Pacs
- > les inscriptions sur les listes électorales
- > le recensement des jeunes
- > les demandes de passeport et de carte nationale d'identité
- > les inscriptions scolaires et abonnements au restaurant scolaire et à la halte d'accueil
- > la délivrance de cartes de bus à tarif solidaire
- > le calcul du quotient familial pour les cantines et activités culturelles, sportives et de loisirs
- > les objets trouvés (plus d'informations sur notre page [les objets trouvés](#))



Certaines démarches sont aussi accessibles en lignes. Retrouvez-les dans la rubrique [Vos démarches](#)

Les mairies de quartier

Horaires d'ouverture des mairies de quartier

JOUR	MATIN	APRÈS-MIDI
lundi	9h - 12h	13h30 - 17h
mardi	9h - 12h	13h30 - 17h
mercredi	9h - 12h	13h30 - 17h
jeudi	9h30 - 12h	13h30 - 17h
vendredi	9h - 12h	13h30 - 17h
samedi	9h - 12h (fermé en juillet-août*)	Fermé
dimanche	Fermé	Fermé

* sauf le samedi précédent la rentrée scolaire

Des mairies de quartier à votre service

- > [la mairie de quartier de Bellevue](#)
- > [la mairie de quartier de Brest centre](#)
- > [la mairie de quartier de l'Europe](#)
- > [la mairie de quartier de Lambézellec](#)
- > [la mairie de quartier des Quatre-Moulins](#)
- > [la mairie de quartier de Saint-Marc](#)
- > [la mairie de quartier de Saint-Pierre](#)

Permanences des conseillers numériques

Depuis septembre, chaque semaine, des permanences sont tenues par trois conseillers numériques pour :

- > vous aider dans vos démarches administratives,
- > vous aider dans votre usage quotidien du numérique (comment envoyer un mël? Comment se servir de votre tablette?...)
- > et répondre à vos questions.



Ils proposent également des **coups de pouces numériques** et des **ateliers**.

Un coup de pouce numérique est un accompagnement individuel d'une heure sur une thématique choisie avec vous.

Consultez [l'agenda](#) pour retrouver les ateliers proposés.



Les lundi, mardi et vendredi (calendrier susceptible de changer en fonction des ateliers et des coups de pouce numériques.)

Contacts : Angélique : 06 30 84 53 17 - angelique.sautjeau@mairie-brest.fr; Océane : 06 30 83 65 33 - oceane.le-mao@mairie-brest.fr ;

Renaud : 07 85 98 78 36 - renaud.le-goff@mairie-brest.fr

Contacts

Mairie de quartier de Bellevue

25 place Napoléon III
29200 Brest

☎ 02 98 00 80 80

@ mairie-bellevue@mairie-brest.fr

Mairie de quartier de Brest-centre

2, rue Frézier
29200 Brest

☎ 02 98 00 80 80

@ mairie-centre@mairie-brest.fr

Mairie de quartier de Lambézellec

25, rue Robespierre
29200 Brest

☎ 02 98 00 80 80

@ mairie-lambezellec@mairie-brest.fr

Mairie de quartier de l'Europe

31, rue Saint-Jacques
29200 Brest

☎ 02 98 00 80 80

@ mairie-europe@mairie-brest.fr

Mairie de quartier des Quatre Moulins

200, rue Anatole France
29200 Brest

☎ 02 98 00 80 80

@ mairie-quatremoulins@mairie-brest.fr

Mairie de quartier de Saint-Marc

124, rue de Verdun
29200 Brest

☎ 02 98 00 80 80

@ mairie-saint-marc@mairie-brest.fr

Mairie de quartier de Saint-Pierre

26, rue Jean-François Tartu
29200 Brest

 02 98 00 80 80

 mairie-saint-pierre@mairie-brest.fr

Vous êtes une personne sourde ou malentendante, comment nous contacter ?

La ville de Brest et Brest métropole proposent Elio2, service qui s'adresse aux personnes sourdes, malentendantes, sourdes aveugles ou aphasiques, qui ont besoin d'entrer en contact avec les services. Il est disponible par téléphone et prochainement à l'accueil de l'hôtel de Ville.

NOUS CONTACTER

Vous n'avez pas trouvé l'information que vous cherchiez dans cette page ?



[Consultez notre foire aux questions](#)



[Écrivez-nous](#)

Dernière mise à jour le : **23 February 2022**

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

